

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



22097742

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

14 JUL. 2022

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : 0874 058 585

Nom

(en entier) : **BELGISCHE VACUÛmvereniging**

(en abrégé) : **BELVAC**

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **AVENUE COPERNIC 3, 7000 MONS**

Objet de l'acte : « Modifications statutaires »

Suite à l'assemblée générale du 10/03/2022, il a été décidé par le conseil d'administration de modifier les statuts de l'ASBL conformément à la loi du 27/06/1921, telle que modifiée et adaptée par la loi du 2/05/2002, et ses arrêtés royaux d'application.

Le conseil d'administration a approuvé à l'unanimité :

1° - la réattribution de fonctions suivantes :

Mr Rony Snyders est proposé comme vice-président et secrétaire de l'ASBL en remplacement de Mr Diederik Depla.

Mr Diederik Depla est proposé comme président de l'ASBL en remplacement de Mr Rony Snyders.

2° - l'ajout des personnes suivantes en tant que membres de l'asbl

Arnaud Delcorte

Tijani Tabarrant

3° - l'ajout de statut de membres honoraires pour les personnes suivantes :

Roger Degryse

Michel Hecq

Remy Vanden Berghe

Jean-Jacques Pireaux

La composition du conseil d'administration est donc la suivante :

Président : D.Depla

Secrétaire : R.Snyders,

Trésorier : T. Godfroid

Membres : S. Lucas, F. Reniers, M.-P. Delplancke, W. Kerschbaum, A.Delcorte, T.Tabarrant

Membres honoraires : R.Degryse, M.Hecq, R. Vanden Berghe, J.J. Pireaux

Rony Snyders

Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/08/2022 - Annexes du Moniteur belge